Quels documents préparer pour un voyage réussi?

1. Demander l’accord de la direction.

2. Introduire une demande d’organisation d’une activité extérieure (*document pré-imprimé à demander à Fatima*) auprès de la Communauté française. (Renseignements demandés : nombre de participants, nombre d’élèves non participants, dates de départ et de retour, lieu d’hébergement, adresse d’un médecin et d’un hôpital sur place + noms et prénoms des accompagnateurs).

3. Première lettre d’information aux parents présentant le projet dans les grandes lignes (le dossier de voyage complet sera transmis un peu plus tard) et demandant un acompte (1/4 ou 1/3 du montant total du voyage) ainsi qu’un premier engagement. Dans cette lettre figurent figurent :

- la destination ;

- le projet ;

- le prix du voyage et les modalités de paiement (paiement échelonné) ;

- le numéro de compte de l’école (…) ainsi que la communication (nom de l’élève, classe et lieu) devant figurer sur le bulletin de versement. Aujourd’hui, beaucoup de personnes utilisent le PC banking, mais il y a toujours moyen de demander des bulletins de versement à Mme Nuttin ;

- un premier engagement (talon à compléter et à signer).

4. Dossier de voyage :

- les dates et les modalités du voyage (train, avion, …) ;

- les repas (compris ou non, …) ;

- la santé (formulaires médicaux, être en ordre de vaccination, prévoir une pharmacie personnelle) ;

- l’organisation des temps libres ;

- l’adresse exacte du lieu de séjour ainsi qu’un téléphone en cas d’urgence ;

- le programme du voyage (jour par jour si possible) ;

- le nom des professeurs accompagnateurs ;

- la fiche médicale (exemplaires vierges disponibles à l’école en salle des professeurs) ;

- le formulaire d’inscription contenant l’autorisation parentale (exemplaire recto-verso disponibles à l’école en salle des professeurs) ;

- le règlement du voyage que l’élève ainsi que ses parents signeront (exemplaires vierges obligatoires et disponibles à l’école en salle des professeurs) ;

- les documents que l’élève doit emporter en voyage (carte d’identité ou passeport, carte SIS éventuellement ou carte européenne de la mutuelle) ;

- les assurances (les élèves sont couverts par l’assurance de l’école) ;

- le prix du voyage et préciser ce qu’il comprend et ce qu’il ne comprend pas.

Astuce: Pour éviter que l’élève ne perde sa carte d’identité sur place, faire une copie avant le départ et, une fois sur place, l’élève garde la copie et le prof conserve l’original (dans un coffre à l’hôtel).

5. La veille du départ :

- prendre une pharmacie chez G. Godard (attention, vous êtes responsable des médicaments que vous donnez à l’élève) ;

- demander une liste des élèves à l’éducateur avec les n° de gsm de l’élève, de ses parents (à avoir toujours avec soi, cela vous évite de retourner dans ses papiers en cas de soucis) ;

- demander une liste des élèves avec nom, prénom, date de naissance et y apposer le cachet de l’école avec la signature de la direction.